

## COMMUNIQUÉ

Le 9 décembre 2021

---

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**


---

Lors de la séance extraordinaire tenue le 8 décembre 2021, le conseil de la Municipalité de Saint-Ulric a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 totalisant un montant de 2 671 811\$, ventilé comme suit :

<b>REVENUS</b>	
Taxes sur la valeur foncière	1 353 291\$
Tarifications pour services municipaux	322 231\$
Paievements tenant lieu de taxes	15 823\$
Transferts	703 055\$
Ristourne éoliennes	137 739\$
Autres revenus	89 672\$
Affectation surplus	50 000\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 671 811\$</b>

---

<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	474 195\$
Sécurité publique	304 532\$
Transports	781 625\$
Hygiène du milieu	296 564\$
Logement social	5 000\$
Aménagement, urbanisme, développement	113 300\$
Loisirs et culture	176 952\$
Frais de financement	32 583\$
Investissements	237 000\$
Remboursement en capital	250 060\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>2 671 811\$</b>

---

Le budget 2022 de la Municipalité de Saint-Ulric présente une augmentation des revenus et des dépenses de l'ordre de 9% par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique en partie des dépenses attribuables à l'augmentation de la masse salariale, les quotes-parts ainsi qu'à l'entretien des chemins et routes. Malgré cette augmentation, le conseil municipal a donc voté en faveur d'un gel du taux de la taxe foncière.

Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation 2022-2023-2024 a démontré une hausse moyenne des évaluations imposables de l'ordre de 6%, la différence d'augmentation des revenus est attribuable à l'aide financière pour l'entretien des chemins.

Projets	2022	2023	2024	Financement 2022	BUDGET 2022	Subventions, emprunts, budget 2022
Usine d'eau potable	200 000\$	6 000 000 \$		Budget, Subv. + règl. Emprunt		6 200 000 \$
Agrandiss. Centre des loisirs	1 000 000 \$					1 000 000 \$
tracteur à pelouse, souffleur	37 000\$			Budget	37 000 \$	37 000 \$
chemins et routes	200 000\$	200 000\$	200 000 \$	Budget	200 000.00 \$	600 000\$
	-	-	-		-	<u>2022-2023-2024</u>
	237 000\$		<b>TOTAL</b>	<b>INVESTISSEMENTS</b>		<b>7 837 000 \$</b>

**PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

En 2022 la Municipalité de Saint-Ulric prévoit investir dans différents projets :

La mise aux normes de l'eau potable, l'agrandissement du centre des loisirs, la réfection des chemins, l'achat d'un tracteur à pelouse et souffleur.

Je remercie sincèrement les membres du conseil municipal, les employés ainsi que les bénévoles de chacun des comités pour leur belle collaboration et l'intérêt qu'ils manifestent envers notre municipalité.

Michel Caron, maire